



Transfert vers Orange CyberDéfense : Quand on agit tous ensemble, tu gagnes ! La justice a rendu un jugement favorable aux salariés SCE !

Transfert vers Orange CyberDéfense :

Quand on agit tous ensemble, tu gagnes ! La justice a rendu un jugement favorable aux salariés SCE !

C'est une très belle victoire CFDT pour les salariés SCE qui travaillent sur les métiers de CyberDéfense ! La justice a reconnu nos arguments, en déboutant la direction. Les militants CFDT ont vaillamment défendu nos collègues ! Il en sera de même, pour défendre les 6 200 salariés SCE que la direction veut faire travailler en filiale dans un modèle d'Entreprise de Services du Numérique (ESN). Face à une situation bloquée, face à une direction obtuse, face à un accord de soutien signé par la CFE-CGC, la CFDT a emmené les parties concernées devant le tribunal !

Avec des méthodes d'un autre âge, la direction ne s'est rien refusé pour forcer nos collègues à signer un nouveau contrat de travail. Cette séquence laissera des traces ! C'est ainsi que dans des conditions difficiles, seuls très peu de salariés ont accepté ce transfert. Quel gâchis, les salariés de SCE impactés par ce transfert en filiale ne demandaient qu'à pouvoir continuer à travailler dans des activités Cyber. Mais avec une stratégie dévastatrice, la direction a cassé durablement la motivation de ses collaborateurs !

Le tribunal a condamné Orange à devoir respecter son obligation de fournir un travail et un emploi aux salariés ayant refusé le transfert de leur contrat de travail.

Maintenant, avec ce jugement positif qui défend nos collègues SCE, notre direction doit : réparer les collectifs, revoir ses ambitions et remettre l'humain au coeur de sa stratégie !

Les salariés SCE qui souhaitent continuer à faire des activités de CyberDéfense doivent pouvoir le faire sans changer de contrat de travail ! Un groupe comme Orange doit réellement être exemplaire dans l'accompagnement et la mise en place des futurs projets ! Ce jugement est un signal positif pour l'avenir des 6 200 salariés SCE.

Nos combats sont vos combats, qui est le mieux placé pour défendre les collègues de SCE ? C'est vous ! Vous voulez rejoindre la CFDT SCE, faire partie d'un collectif dynamique, l'adhésion est faite pour vous !



Transfert vers Orange CyberDéfense : Quand on agit tous ensemble, tu gagnes ! La justice a rendu un jugement favorable aux salariés SCE !

C'est une très belle victoire CFDT pour les salariés SCE qui travaillent sur les métiers de CyberDéfense ! La justice a reconnu nos arguments, en défendant la direction. Les militants CFDT ont véritablement défendu nos collègues ! Il ne s'agit pas de réparer, pour défendre les 6 200 salariés SCE que la direction veut faire travailler en filière dans un modèle d'Entreprises de Services du Numérique (ESN).

Face à une situation bloquée, face à une direction intolante, face à un accord de transfert signé par la CFC-CSC, la CFDT a soutenu les parties concernées devant le Tribunal !

Avec des méthodes d'un autre âge, la direction ne s'est rien refusé pour forcer nos collègues à signer un nouveau contrat de travail. Cette situation laisse des traces ! C'est ainsi que dans des conditions difficiles, seuls très peu de salariés ont accepté ce transfert. C'est grâce, les salariés de SCE impliqués par ce transfert en filière ne souhaitent qu'à premier continuer à travailler dans des activités Cyber. Ils ont une stratégie dévastatrice, la direction a cessé durablement la motivation de nos collaborateurs !

Le Tribunal a condamné Orange à devoir respecter son obligation de fournir un travail et un emploi aux salariés ayant refusé le transfert de leur contrat de travail.

Maintenant, avec ce jugement positif qui défend nos collègues SCE, notre direction doit : réparer les collectifs, revoir ses ambitions et remettre l'humain au coeur de sa stratégie !

Les salariés SCE qui souhaitent continuer à faire des activités de CyberDéfense doivent pouvoir le faire sans changer de contrat de travail ! Un groupe comme Orange doit réellement être exemplaire dans l'accompagnement et la mise en place des futurs projets ! Ce jugement est un signal positif pour l'avenir des 6 200 salariés SCE.

Nos combats sont vos combats, qui est le mieux placé pour défendre les collègues de SCE ? C'est vous ! Vous voulez rejoindre la CFDT SCE, faire partie d'un collectif dynamique, l'adhésion est faite pour vous !

Cliquez ici pour venir avec l'info sur l'adhésion.

1000 rue de la République - 92000 Nanterre - France - Téléphone : 01 47 34 34 34

Pour recevoir nos infos ou simplement nous contacter :
info.sce@orange.com ou via QRcode



Documents

[Transfert vers Orange CyberDéfense : Quand on agit tous ensemble, tu gagnes !
La justice a rendu un jugement favorable aux salariés SCE](#)